



**Donnez un coup de pouce
au talent: combattez les
stéréotypes de genre.**

Comment participer?

La participation aux séminaires et aux activités de conseil est gratuite. Cependant, les places sont limitées et seront octroyées sur la base du profil de l'entreprise et des participants potentiels.

Pour vous inscrire ou demander de plus amples informations, connectez-vous au site:

www.businessandgender.eu

ou contactez le Secrétariat de l'initiative en France:

Union Nationale Retravailler
31 rue de Buzenval
tél. : 01 43 67 09 92
fax : 01 43 67 30 48
courriel : info@retravailler.org
personne de contact :
Mme Joëlle Jonquières



Cette initiative prévoit des actions menées en collaboration avec des chambres de commerce et des associations de PME en Allemagne, Bulgarie, Espagne, Estonie, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Malte, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie et Slovénie. Elle fait partie des activités commandées par la Commission européenne (DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances) dans le cadre du contrat «Sensibilisation des entreprises à la lutte contre les stéréotypes de genre» géré par le Centre international de formation de l'OIT, en partenariat avec l'Association des chambres de commerce et d'industrie européennes (EUROCHAMBRES).

La présente publication bénéficie du soutien du programme communautaire pour l'emploi et la solidarité sociale (2007-2013). Ce programme est géré par la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances de la Commission européenne. Il a été établi pour appuyer financièrement la poursuite des objectifs de l'Union européenne dans les domaines de l'emploi et des affaires sociales, tels qu'ils sont énoncés dans l'agenda social, et contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de la stratégie de Lisbonne dans ces domaines.

Le programme, qui s'étale sur sept ans, s'adresse à toutes les parties prenantes susceptibles de contribuer à façonner l'évolution d'une législation et de politiques sociales et de l'emploi appropriées et efficaces dans l'ensemble de l'UE-27, des pays de l'AELE-EEE ainsi que des pays candidats et précandidats à l'adhésion à l'UE.

PROGRESS a pour mission de renforcer la contribution de l'UE et d'aider ainsi les États membres à respecter leurs engagements et mener à bien leur action en vue de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité et de bâtir une société plus solidaire. Dès lors, il contribuera :

- (1) à fournir une analyse et des conseils dans les domaines d'activité qui lui sont propres ;
- (2) à assurer le suivi et à faire rapport sur l'application de la législation et des politiques communautaires dans ces mêmes domaines ;
- (3) à promouvoir le transfert de politiques, l'échange de connaissances et le soutien entre les États membres concernant les objectifs et priorités de l'Union, et
- (4) à relayer les avis des parties prenantes et de la société au sens large.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter :
http://ec.europa.eu/employment_social/progress/index_fr.html

Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission Européenne.



**Ne vous privez pas de la moitié de vos ressources.
Coupez la route aux stéréotypes de genre.**



Exploiter tout le potentiel de l'égalité entre hommes et femmes

Saviez-vous que:

- les entrepreneurs considèrent la pénurie de compétences comme un obstacle majeur au développement de leur entreprise? (European Business Survey 2007)
- 59% des nouveaux diplômés universitaires et quelque 80% des étudiants en administration commerciale en Europe sont des femmes?
- l'Europe peut s'attendre à une pénurie de main-d'œuvre s'élevant à 24 millions de travailleurs d'ici 2040?
- des femmes sont à la base de plus de 70% des décisions d'achat?
- les programmes pour l'égalité des sexes ont un impact positif sur la motivation, la créativité et la productivité des travailleurs? (Nutek 1999)
- les entreprises qui affichent les meilleurs indicateurs de promotion de femmes à des positions élevées font un bénéfice entre 18% et 69% supérieur à l'entreprise moyenne du groupe Fortune 500 de leur secteur? (Adler)

Les compétences n'ont pas de sexe

Ne renoncez pas à la moitié de vos talents. L'égalité entre hommes et femmes profite aux entreprises et aux travailleurs. Les entreprises survivent et rencontrent le succès grâce aux échanges avec les clients, les investisseurs, les actionnaires, les travailleurs, les fournisseurs et les partenaires. Tous ces acteurs sont des hommes et des femmes aux compétences, perspectives, attentes et besoins différents. Les dirigeants visionnaires connaissent toutes ces dimensions.

Trouver la bonne personne pour le bon poste

Les entreprises ne peuvent se permettre de passer à côté des compétences. Et pourtant, les stéréotypes sur les emplois les plus appropriés aux hommes et aux femmes agissent souvent comme des barrières et empêchent les entreprises de détecter et d'exploiter les talents individuels.

Répartition de la main-d'œuvre par secteur (UE-27, 2006)

Secteur	% H	% F
Industrie	70.1	29.9
Construction	91.9	8.1
Services non financiers	55.7	44.3
Services financiers	48.1	51.9
Total entreprises privées	64.2%	35.8%

Source: European Business: Facts and Figures, 2007.

Répartition de la main-d'œuvre par sexe et catégorie professionnelle (UE-25, 2006)

	% H	% F
Législateurs, cadres et directeurs	66	34
Spécialistes	50	50
Techniciens et assistants	45	55
Employés de bureau	30	70
Personnel de service et vendeurs	31	69
Ouvriers qualifiés dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche	75	25
Artisans et employés de l'artisanat	89	11
Opérateurs, monteurs et conducteurs de moyens de transport	82	18
Ouvriers non spécialisés	48	52
Total travailleurs	53%	47%

Source: Eurostat, Enquête européenne sur les forces de travail, 2006

En dépit de leurs résultats scolaires impressionnants, la moitié des femmes européennes occupent des emplois peu qualifiés ou peu valorisés. Dans l'Union européenne, à peine 29% des scientifiques et ingénieurs, et 33% des cadres sont des femmes. Parallèlement, les hommes sont encore sous-représentés dans l'éducation, la santé et la prévoyance sociale. Dans le secteur privé, la culture du « partout et à tout moment » oblige les travailleurs à composer avec de longs horaires, le stress et l'impossibilité virtuelle de concilier le travail et la famille. Pour les entreprises, le coût peut être énorme: perte de capital humain, relations professionnelles difficiles, niveaux élevés de stress et d'absentéisme, etc.

Quand hommes et femmes sont réunis

dans une culture qui met les compétences, le professionnalisme et la productivité au premier plan, tous les travailleurs s'y retrouvent.

Les avantages sont nombreux:

- accès à un réservoir de talents plus riche;
- plus grandes possibilités de création, d'innovation et de profit;
- plus grande satisfaction de la clientèle;
- amélioration du moral du personnel et minimisation des risques de conflits;
- renforcement de l'image de marque et de la valeur actionnariale.

Donnez un coup de pouce au talent: combattez les stéréotypes de genre.

Découvrez le potentiel non exploité de votre entreprise.

Cette campagne vise à aider les PME européennes à déployer tout le potentiel de leurs collaborateurs afin de dynamiser leur productivité et leur compétitivité en dépassant les stéréotypes de genre.

Elle montre combien les actions en faveur de l'égalité des sexes peuvent améliorer les performances et le succès des entreprises. Elle offre:

- une « trousse à outils » permettant d'exploiter mieux et pleinement les talents individuels au sein de l'entreprise (également disponible en ligne à l'adresse www.businessandgender.eu);
- un atelier de formation pratique sur la manière de gagner en compétitivité grâce à l'égalité des sexes;
- des services de consultance et d'information;
- une vitrine internationale permettant de faire connaître l'entreprise.

Les activités s'adressent aux entrepreneurs et entrepreneures; au personnel des chambres de commerce, associations d'entreprises, fédérations professionnelles et organismes de formation; aux cadres des PME; aux directeurs et directrices des ressources humaines; et à toutes les personnes qui œuvrent au renforcement de la qualité et de la compétitivité des PME.